

Objectifs du Diplôme d'Études Musicales

Ce cycle d'orientation professionnelle débouche sur un Diplôme d'Études Musicales (D.E.M) qui s'inscrit dans un parcours professionnalisant pouvant être prolongé par des formations supérieures (notamment dans les pôles supérieurs d'enseignements) menant aux carrières d'interprètes ou d'enseignements.

Les contenus de la formation

- Atelier Labo-technologie (M.A.O, technique du son, maîtrise des logiciels, enregistrement...)
- Atelier d'accompagnement à la danse jazz et body percussion
- Atelier composition, arrangements, relevés
- Travail de répertoire (2018 : Chris Cornell, 2017 : Primus, 2016 : Prince...)
- Projet Cabaret (en lien avec la classe de chant)
- Culture musicale (analyse harmonique, écriture, écoute)
- Atelier rythmique
- Atelier d'improvisation et de création
- Préparation à l'environnement professionnel du musicien (formations Carène)
- Suivi du projet personnel de l'étudiant.e

Obtention du Diplôme

Le Cycle d'Orientation Professionnelle (C.O.P) se déroule sur trois ans et se valide par le biais du contrôle continu et d'un examen final s'appuyant sur différentes unités de valeurs :

Contrôle continu	Validation terminale
- UV de pratiques collectives	- UV thématique imposée
- UV de culture musicale	- UV projet personnel
	- UV rapport projet transversal
	- UV entretien général

Les examens se déroulent dans des conditions de concert public dans un lieu de diffusion partenaire.

À qui s'adresse la formation ?

Cette formation s'adresse à tous musiciens confirmés des musiques actuelles amplifiées (guitare, basse, batterie, clavier, chant, percussions, instruments mélodiques...), autant désireux d'approfondir leur projet artistique personnel que de développer un vaste champ de compétences dans un large panorama d'esthétiques afin d'être en phase avec les exigences du secteur professionnel actuel.

Les étudiants en cursus d'Orientation Professionnelle peuvent prétendre à une bourse d'étude.



Modalités d'inscription Conditions d'entrée

Téléchargement du dossier d'inscription sur le site du conservatoire

Date limite de dépôt lundi 20 mai 2019
Date audition d'entrée : samedi 15 juin 2019

Lieu : conservatoire - site du Relecq-Kerhuon :
- Examen de dossier
- Présentation du projet artistique (15 mn, installation comprise)
- Entretien avec le jury

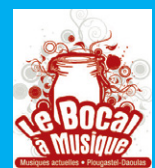
Lieu de formation et partenariat

La majorité des enseignements ont lieu au Conservatoire de Brest métropole.

Travail en partenariat avec :

- L'Université de Bretagne Occidentale
- L'Espace Avel-Vor
- La Carène, salle des musiques actuelles de Brest
- L'Espace Léo-Ferré

Les différents partenariats avec les lieux de diffusion sont pensés pour favoriser la mise en réseaux des musiciens.



L'équipe pédagogique

L'équipe du département des musiques actuelles amplifiées du Conservatoire est composée de :

- Emmanuel Martres, guitare basse, coordonnateur du département : emmanuel.martres@brest-metropole.fr
- Cédric Monjour, guitare électrique : cedric.monjour@brest-metropole.fr
- Philippe Di Faostino, batterie : philippe.di-faostino@brest-metropole.fr
- Sébastien Rodallec, claviers : sebastien.rodallec@brest-metropole.fr
- Stéphane Paugam, percussions : stephane.paugam@brest-metropole.fr
- Olivier Girer, formation musicale : olivier.girer@brest-metropole.fr
- Nikolaz Cadoret, atelier d'impro : nikolaz.cadoret@brest-metropole.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional
de Brest métropole
Musique • Danse • Théâtre

Site du Relecq-Kerhuon • 50, rue Eddy Chetler
29480 Le Relecq-Kerhuon

Tél : 02 98 00 89 99

conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

conservatoire.brest.fr

musique
danse
théâtre
conservatoire
BREST MÉTROPOLE

19/20

INSCRIPTION

DIPLÔME D'ÉTUDES MUSICALES

(D.E.M)

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

Cycle d'Orientation Professionnelle

conservatoire.brest.fr



Brest
MÉTROPOLE